

Québec, le 28 mai 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 avril 2019, le député de Gatineau déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 1 218 personnes demandant au gouvernement du Québec d'accueillir favorablement le projet de construction d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de L'Ange-Gardien afin d'enclencher les travaux le plus rapidement possible.

Cette pétition s'appuie notamment sur le fait que les écoles de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées situées dans les secteurs Buckingham et Masson-Angers atteignent déjà leur capacité d'accueil maximale et qu'une croissance démographique importante est à prévoir.

Dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a soumis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de construction d'une école primaire de 14 classes à L'Ange-Gardien.

Les projets retenus pour un financement seront connus au cours des prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE